

Flambée brutale du carburant : des annonces insuffisantes face à une crise immédiate pour la filière pêche

À l'issue des échanges avec la ministre chargée de la mer et de la pêche et des annonces présentées hier, le Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMM) dénonce l'absence de mesures concrètes à la hauteur de la crise que traverse actuellement la filière.

Paris, le 24 mars 2026 - Après deux réunions successives avec les pouvoirs publics en l'espace de quelques jours, la filière pêche constate que, malgré l'urgence de la situation et les engagements pris à haut niveau, aucune réponse opérationnelle immédiate n'a été apportée pour faire face à la flambée du prix du carburant.

Dans un secteur où le carburant peut représenter jusqu'à 40 % du chiffre d'affaires des navires, la hausse brutale des prix place aujourd'hui les armements et les équipages dans une impasse économique. La rémunération des marins, indexée sur les résultats des marées, est directement affectée : dans certains cas, partir en mer revient désormais à travailler à perte.

Dans ces conditions, de nombreux navires sont contraints de rester à quai ou s'apprêtent à interrompre leur activité dans les prochains jours, faute de perspectives viables. Cette situation fait peser un risque immédiat sur l'ensemble de la filière, bien au-delà des seuls pêcheurs : mareyeurs, transformateurs, criées et ports de pêche sont directement exposés à un effet en chaîne aux conséquences économiques et sociales majeures.

Malgré ce contexte critique, les annonces formulées à ce stade ne permettent pas de répondre à l'urgence. Les mesures évoquées relèvent principalement de dispositifs existants ou de mécanismes différés qui n'apportent pas de soutien direct et immédiat sur le poste de dépense le plus critique : le carburant.

Ce décalage est d'autant plus incompréhensible que plusieurs pays européens ont d'ores et déjà pris des mesures fortes pour soutenir leurs navires et leurs marins. L'Espagne a ainsi mis en place une aide directe pouvant atteindre 30 centimes par litre de carburant, rapidement suivie par l'Italie. À ce stade, la France ne propose aucun dispositif équivalent.

Pour le CNPMM, cette absence de décision concrète interroge directement la place accordée à la pêche dans les priorités nationales, alors même que la souveraineté alimentaire a été largement mise en avant ces dernières semaines notamment au SIA.

« Malgré l'urgence et les engagements pris, aucune mesure concrète n'est aujourd'hui mise en œuvre. Dans les conditions actuelles, partir en mer revient à travailler à perte : nos marins et nos navires vont s'arrêter. Pendant que l'Espagne et l'Italie agissent, la France attend. Sans soutien immédiat sur le carburant, c'est toute notre filière qui est menacée », déclare Olivier Le Nézet, Président du CNPMM.



Face à cette situation, le CNPME appelle le Gouvernement à prendre sans délai des mesures exceptionnelles, à la hauteur de la crise, permettant de garantir la poursuite de l'activité des navires et de préserver l'ensemble de la filière.

À défaut, c'est un risque réel de désorganisation durable de la pêche française qui se profile, avec des conséquences directes sur l'approvisionnement du marché national et un recours accru aux importations.

Le CNPME reste pleinement mobilisé pour obtenir des réponses concrètes dans les plus brefs délais.

Contact presse

Hopscotch Décideurs
cnpmem@hopscotch.fr

Anass Bendafi
+33 6 80 42 51 84

A PROPOS DU CNPME

Le Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CNPME) est un organisme professionnel de droit privé chargé de mission de service public. Nous représentons et assurons la défense des intérêts de l'ensemble des professionnels pêcheurs et aquaculteurs marins auprès des pouvoirs publics nationaux, européens et internationaux. Il participe à la gestion des ressources halieutiques ainsi qu'à la définition des politiques environnementales dans le but de parvenir à une pêche durable et responsable. 12 400 pêcheurs, 6 220 navires, 60 ports de pêche, 34 halles à marée